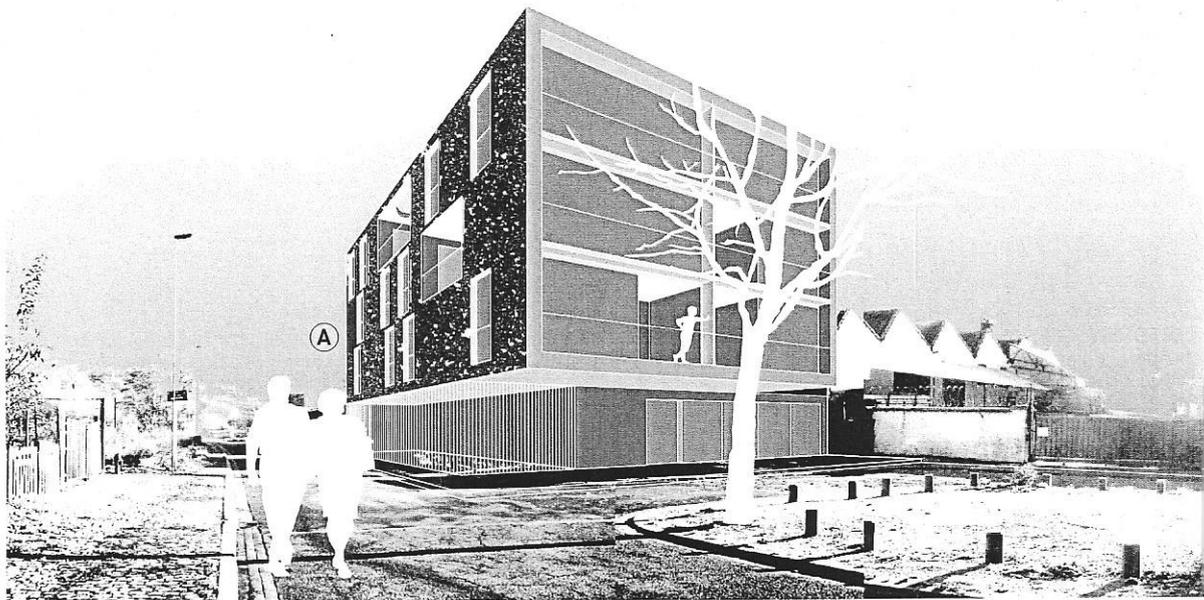


## LIÈGE / FRICHE RÉAFFECTÉE EN DOMAINE PUBLIC



Le jury a apprécié le travail de façade pour les habitations par Urban Platform

**La Ville de Liège et l'intercommunale SPI+ ont mis en œuvre un concours d'idées pour le site Vivegnis. Trois lots ont été désignés: espace public comprenant une passerelle, huit logements moyens et une surface horeca, ainsi qu'un espace entreprise. Les gagnants sont aujourd'hui connus.**

PAR ALAIN MALHERBE ET NORBERT NELLES

Vivegnis, ancien charbonnage, se situe dans le quartier Nord (Saint-Léonard) de Liège. Il présente une morphologie urbaine de faubourg industriel. Cette friche a déjà fait l'objet de plusieurs investigations. Elle fut d'abord reconnue comme Site d'activités industrielles désaffecté puis comme lieu d'investigation pour le concours European en 95.

Une étude d'aménagement pour le programme du concours a été réalisée par le bureau Pluris pour le compte de la ville. Elle couvre les coteaux de la Citadelle et une partie du quartier Nord, zone qui correspond à l'ancienne implantation des charbonnages complétée d'une brasserie en cours de rénovation. Cette étude préconise cinq thématiques: le développement d'un centre d'art contemporain (Espace 251 Nord) et celui d'un pôle communautaire, la création d'activités économiques, la construction de logements ainsi que l'aménagement d'espaces récréatifs.

Le concours s'est déroulé en deux phases. Une première sélection a été opérée sur base de 42 candidats qui devaient, entre autres, justifier la collaboration d'un architecte de moins de 30 ans. Cinq équipes ont été retenues et ont finalisé leurs propositions sous forme anonyme: les bureaux AC&T de Liège, Baumans et Deffet de Dison, FHW de Limbourg, Urban Platform de Bruxelles et l'association momentanée Richard, Delvaux et Cornet

de Liège.

Cette dernière a été retenue par le jury pour le lot Espace public (maître d'ouvrage: département des Travaux de la Ville de Liège). Le jury a apprécié la fonctionnalité du projet dans toutes ses composantes (voiries, placette de la 'Brasserie' et place Vivegnis) ainsi que l'identité donnée aux différents lieux.

La même association a été retenue pour le lot Espace Entreprise (maître d'ouvrage SPI+). "Il offre une intégration convaincante dans le choix des matériaux et la recherche sur la façade par l'adjonction de persiennes".

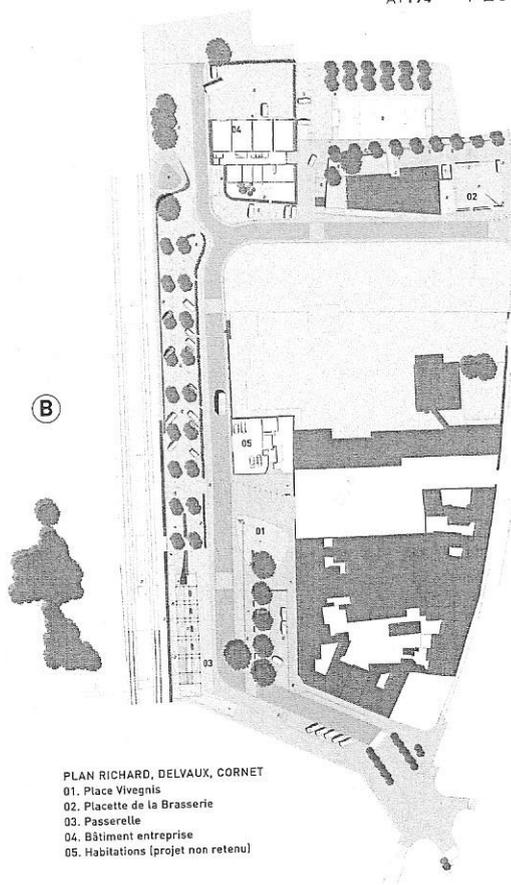
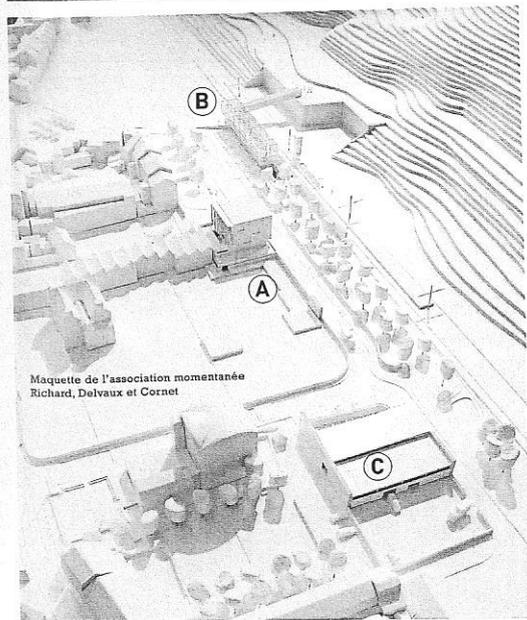
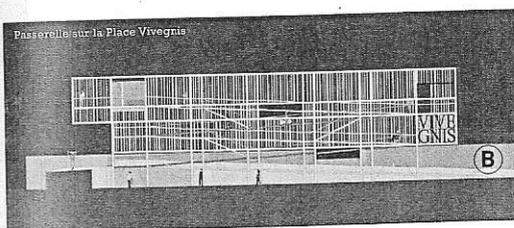
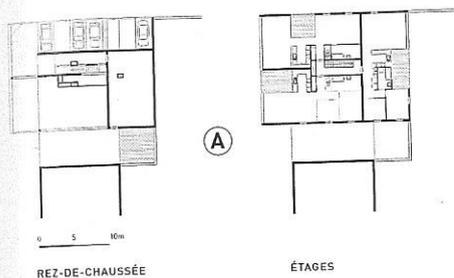
Le bureau Urban Platform a été choisi pour le lot Logements (maître d'ouvrage: Régie foncière de la Ville de Liège). Ceux-ci "offrent une grande flexibilité fonctionnelle avec des possibilités de rangement. La façade partiellement vitrée du côté place propose une grande luminosité. L'espace horeca a la possibilité de s'ouvrir sur les deux côtés (place et centre d'art). Les façades présentent une animation intéressante."

La réalisation des projets devrait s'étaler de 2006 à 2008, sauf pour la passerelle dont le financement n'est pas encore connu.

A+, no 194, juin-juillet 2005, p 22-23.

**A. LOGEMENTS URBAN PLATFORM**

Le projet de logements d'Urban Platform articule les différents espaces publics adjacents, en définissant clairement une limite à l'Est de la place Vivegnis. Partant d'une logique constructive simple, les logements constituent, par leur qualité, une alternative enthousiasmante à ce que l'on peut attendre d'un habitat urbain. Ils sont lumineux, offrent des vues intéressantes, des volumes spacieux et flexibles. Les terrasses, de dimensions généreuses, s'articulent autour de plusieurs pièces du logement.



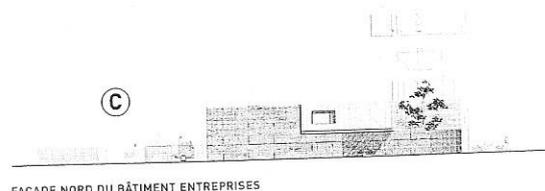
PLAN RICHARD, DELVAUX, CORNET  
 01. Place Vivegnis  
 02. Placette de la Brasserie  
 03. Passerelle  
 04. Bâtiment entreprise  
 05. Habitations (projet non retenu)

**B. ESPACE PUBLIC AM RICHARD, DELVAUX ET CORNET**

Comme le précise l'équipe d'Alain Richard, elle souhaite "investir dans la construction d'une nouvelle démocratie urbaine plutôt qu'à la construction d'un style". La proposition esquisse une identité sensible aux différents lieux. La revalorisation de l'ensemble du site constitue un processus en mouvement constant, au sein duquel de nombreuses inconnues subsistent. L'habitant et l'utilisateur sont au centre des propositions à soumettre. Avec un budget faible - réponse au questionnement sur sa faisabilité -, la passerelle, structure prismatique en bois, redéfinit l'espace de la place Vivegnis. Elle maximalise l'expérience spatiale de l'élévation vers les Côteaux, tout en invoquant les structures industrielles du passé.

**C. ESPACE ENTREPRISE AM RICHARD, DELVAUX ET CORNET**

S'appuyant sur la demande de sécurisation et de protection de l'Espace Entreprise, l'équipe d'Alain Richard propose une réponse sous forme d'un enclos délimité par des gabions. Les architectes redéfinissent la parcelle entière. Ils rattachent leur proposition à une intervention paysagère. Le plan, classique, s'articule autour d'un couloir de distribution, lieu de sociabilité. L'expression du bâtiment est assurée par des volets régulant les apports de lumière et assurant sa sécurité.



FAÇADE NORD DU BÂTIMENT ENTREPRISES

par le jury pour le lot  
 (village: département  
 (âge). Le jury a appré-  
 hété dans toutes ses  
 de la 'Brasserie' et  
 l'identité donnée aux

retenue pour le lot  
 d'ouvrage SPI+). "Il  
 a été retenu dans le choix  
 de la façade par

été choisi pour le lot  
 Régie foncière de  
 "offrent une grande  
 : des possibilités de  
 lément vitrée du côté  
 luminosité. L'espace  
 ouvrir sur les deux  
 Les façades présen-  
 te."  
 vrait s'élancer de 2006  
 elle dont le finance-